RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 26026
Numéro SIREN : 501 602 916
Nom ou dénomination : Abercrombie & Fitch (France) SAS

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2020 sous le numéro de dépôt 51162

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 27-07-2020

N° DE DEPOT : 051162

N° GESTION : 2007B26026

N° SIREN : 501602916

DENOMINATION : Abercrombie & Fitch (France) SAS

ADRESSE : 64-66 rue des Archives 75003 Paris

MILLESIME : 2020

Abercrombie & Fitch (France)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 janvier 2020)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 janvier 2020)

A l'Associé unique
Abercrombie & Fitch (France)
64-66 RUE DES ARCHIVES
75003 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abercrombie & Fitch (France) relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 8 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 8 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

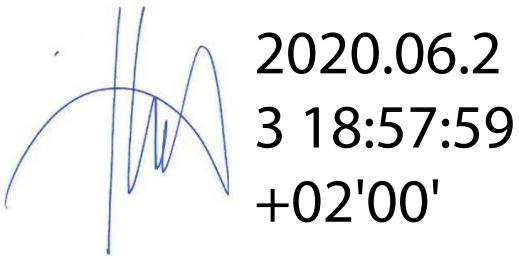
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes, le 23 juin 2020

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jérôme Mouazan

ABERCROMBIE & FITCH (FRANCE) SAS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 02/01/2019 au 01/31/2020

64-66 RUE DES ARCHIVES,

75003 PARIS FRANCE

SIRET : 50160291600204

NAF: 4771Z

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 01/31/2020	Net Au 01/31/2019
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 265 000		3 265 000	2 965 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	64 797 048	50 447 801	14 349 247	15 908 525
Immobilisations en cours	3 731 479		3 731 479	245 958
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 409 446		2 409 446	1 311 812
TOTAL (I)	**74 202 973**	**50 447 801**	**23 755 172**	**20 431 295**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	574 009		574 009	452 136
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	21 546 526		21 546 526	21 583 936
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	5 242 554		5 242 554	7 484 171
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	5 524 625		5 524 625	5 423 313
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	12 499 083		12 499 083	10 722 712
Charges constatées d'avance	2 938 742		2 938 742	2 610 301
TOTAL (II)	**48 325 539**		**48 325 539**	**48 276 569**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	**122 528 512**	**50 447 801**	**72 080 711**	**68 707 864**

Bilan Passif

	Net Au 01/31/2020	Net Au 01/31/2019
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé :	7 250 000	7 250 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport	39 064 992	39 064 992
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	637 969	565 493
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	12 121 404	10 744 360
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	110 136	1 449 520
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**59 184 501**	**59 074 365**
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 234 303	2 716 397
TOTAL (II)	**3 234 303**	**2 716 397**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 726 274	2 122 513
Dettes fiscales et sociales	4 014 234	4 525 931
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 921 399	268 658
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**9 661 907**	**6 917 102**
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	**72 080 711**	**68 707 864**

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 02/01/2019 au 01/31/2020			Du 02/01/2018 Au 01/31/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	62 492 592		62 492 592	68 542 036
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**62 492 592**		**62 492 592**	**68 542 036**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			121 788	420 800
Autres produits			81 199	103 329
TOTAL (I)			**62 695 579**	**60 066 165**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			22 728 321	18 252 859
Variation de stocks (marchandises)			37 410	6 504 624
Achats de matières premières et autres approvisionnements			115 898	115 180
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			(121 873)	10 446
Autres achats et charges externes *			17 206 022	19 026 710
Impôts, taxes et versements assimilés			1 645 200	1 571 669
Salaires et traitements			10 846 479	11 454 583
Charges sociales			2 770 661	3 306 773
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 246 339	5 830 630
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges			134 977	299 986
Autres charges			82 520	32 686
TOTAL (II)			**60 691 954**	**66 406 146**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**2 003 625**	**2 660 019**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			93 325	36 551
Différences négatives de change			52 211	49 950
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			**145 536**	**86 501**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**(145 536)**	**(86 501)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			**1 858 089**	**2 573 518**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 02/01/2019 Au 01/31/2020	Du 02/01/2018 Au 01/31/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	610	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	**610**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	29 705	43 314
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	675 526	515 365
TOTAL (VIII)	**705 231**	**558 679**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(704 621)**	**(558 679)**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 043 332	565 319
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**62 696 189**	**69 066 165**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**62 586 053**	**67 616 645**
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	**110 136**	**1 449 520**
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

ANNEXE

Ci-après sont inclus les annexes aux comptes annuels comprenant le bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 01/31/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 72 080 712 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat net de: 110 136 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 02/01/2019 au 01/31/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Appartenance à un groupe financier

Les comptes de la Société sont consolidés avec les comptes de la société mère,Abercrombie & Fitch Co. Une copie des états financiers consolidés peut être obtenue à l'adresse suivante:
Abercrombie & Fitch Co.
6301 Fitch Path New Albany,
OH USA

Faits marquants de l'exercice

Néant.

Evènements post-clôture

1) Contrôle fiscal:

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal et d'une revue de la comptabilité durant l'exercice clos le 01/31/2020. L'audit a été réalisé sur les exercices clos les 01/31/2015, 01/31/2016 et 01/31/2017. Le 14 février 2020, les conclusions du contrôle fiscal conduisent à des corrections et à des montants dus de 632 445 euros. La Société a accepté les conclusions du contrôle fiscal et a constaté les charges sur l'exercice clos

2) COVID-19:

COVID-19 a provoqué des perturbations commerciales, y compris des flambées épidémiques importantes en Europe, début février2020 En mars 2020, la flambée de COVID-19 a été déclarée pandémie mondiale par l'Organisation Mondiale de la Santé et la société a temporairement fermé ses magasins exploités par la société dans en Europe, à compter du 16 mars 2020. En mai et juin 2020, tous les magasins de la Société en France ont rouvert, bien que beaucoup avec des heures d'ouverture temporairement réduites. La Société prévoit de suivre les conseils des gouvernements locaux et des organisations de santé pour évaluer si de nouvelles fermetures de magasins en France seront nécessaires.

La société a constaté et prévoir des réductions importantes des ventes entre les marques en raison de COVID-19. Les circonstances actuelles sont dynamiques et les impacts de COVID-19 sur les activités commerciales de la Société, y compris la durée et l'impact sur la demande globale des clients, ne peuvent pas être raisonnablement estimés pour le moment, bien que la Société anticipe que COVID-19 aura un impact défavorable significatif sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses flux de trésorerie au cours de l'exercice 2020. La société a pris des mesures immédiates, agressives et prudentes, notamment en réévaluant toutes les dépenses et en s'associant à ses fournisseurs et propriétaires pour préserver la liquidité et atténuer les risques au cours de ce COVID-19 sans précédent. En outre, la Société surveille et évalue activement la politique gouvernementale et les mesures de relance économique émergentes à COVID-19.

3) Continuité d'exploitation:

En raison des mesures prises par la direction pour préserver la liquidité et atténuer les risques lors de l'épidémie de COVID-19 et du soutien promis de la société mère, Abercrombie & Fitch Europe SAGL, la société dispose de liquidités suffisantes pour fonctionner pendant les 12 prochains mois. Par conséquent, ces états financiers ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Aucun changement n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées conformément aux dispositions comptables applicables en France (ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

Les droits d'entrée relatifs aux baux des bâtiments sis à Paris ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles conformément aux termes du bail, puisque celui-ci précise que ce montant ne correspond pas à un supplément de loyer.

Ce droit ne dispose pas d'une durée de vie définie et limitée et ne peut donc être amortis. Il fait l'objet d'un test de valeur annuel et fera l'objet d'une dépréciation en cas de valeur d'inventaire inférieure à sa valeur comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue:

-Logiciels	3 ans
-Agencements et aménagements des constructions	Plus court entre le bail et l'utilisation (4-20 ans)
-Matériel et bureau informatique	3 - 5 ans
-Mobilier	5 -10 ans

Les immobilisations en cours comprennent des biens et services engagés pour la construction de nouvelles boutiques lesquelles devraient générer des bénéfices futurs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux montants versés en dépôts de garanties aux bailleurs des bâtiments.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse.
Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Stocks

Les stocks sont évalués sur base de la valeur la plus faible entre le coût moyen et la valeur de réalisation déterminée sur base de la méthode du prix de détail.

Les coûts comprennent l'ensemble des dépenses engagées pour mettre le stock en état et être prêt à la vente.

Les stocks de marchandises sont valorisés au prix de cession par Abercrombie & Fitch Europe SAGL ("L'Associé unique") à Abercrombie France SAS (la "Société"). L'augmentation des prix sur l'année précédente a impacté à la hausse la valeur globale des stocks et la variation de stocks, dans la mesure où la Société dispose du statut de Distributeur à "Risque limité", conformément au contrat de commercialisation (Le "Contrat") conclu avec l'Associé Unique en conformité les recommandations de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique ("OCDE") en terme de politiques de prix de transfert. Suivant ce Contrat, les parties s'accordent sur le fait que la Société va acquérir toutes ses marchandises auprès de l'Associé Unique. La Société n'est pas exposée au risque de perte sur la valeur de ses stocks car le Contrat assure un niveau de prix et un engagement de reprise des marchandises contre remboursement complet par l'Associé Unique.

En complément, l'Associé unique dans le cadre de ce même contrat garantit à la société un niveau de résultat opérationnel. En conséquence, quelque soit les pertes subies par la Société sur les ventes de marchandises elles seraient couvertes par les termes de ce Contrat.

Provisions pour risques et charges

1) Provision relative au retour de marchandises :

Une provision pour retour de marchandises déterminée sur la base de statistiques internes a été comptabilisée au 31 janvier 2020. Celle-ci s'élève à € 103K.

2) Provision relative aux cartes cadeaux :

La société comptabilise les cartes cadeaux vendus aux clients en reconnaissant une dette pour revenus différés au moment de la vente. Avant l'année fiscal 2018, celle-ci était reconnue comme un autre produit d'exploitation, selon l'évènement se produisant en premier lieu entre l'utilisation par le client ou lorsque la société détermine que la probabilité d'utilisation de la carte cadeau est faible, aussi appelé provision relative aux cartes cadeaux. Depuis l'année fiscale 2018, la provision relative aux cartes cadeaux est reconnue proportionnellement à l'utilisation par le client. Les cartes cadeaux vendus aux clients n'expirent ou ne perdent de leur valeur qu'après une période d'inactivité et la société n'est pas tenue par la loi d'aligner la valeur des cartes cadeaux non-utilisés aux juridictions dans lesquelles elle opère. L'utilisation des cartes cadeaux a été reconnue comme une composante des ventes nettes.

La somme des dettes pour revenus différés reconnus au 31 janvier 2020 s'élèvent à € 298K.

Rémunération des dirigeants

Les directeurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

Provision pour remise en état des locaux

Une provision pour remise en état des locaux en fin de bail est comptabilisée sur base des coûts futurs nécessaires pour la remise en état de ces propriétés.

La société constate dès que la dette devient exigible, tels qu'à l'acquisition ou à la construction, et réévalue le coût estimé de cette provision lorsqu'il existe des indicateurs de variation de l'échéance ou des flux de trésorerie futures. La provision est égale à la valeur des coûts moyens pondérés de clôture/réhabilitation, utilisant un taux d'actualisation de 5% au moment où la dette devient exigible. Celle-ci s'élève à € 2 833K au 31 janvier 2020.

Opérations en devises

Les charges en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en tant que « différences de changes positives » ou « différences de change négatives ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à € 107 537 hors taxes.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
Immobilisations incorporelles		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 965 000		300 000
TOTAL	**2 965 000**		**300 000**
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	60 082 839		
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	1 745 486		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	245 958		7 561 450
Avances et acomptes			
TOTAL	**62 074 283**		**7 561 450**
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 311 812		1 109 406
TOTAL	**1 311 812**		**1 109 406**
TOTAL GENERAL	**66 351 095**		**8 970 856**

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 265 000	
TOTAL			**3 265 000**	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	3 803 748	880 476	63 006 111	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier	54 120	8 669	1 790 937	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	(3 857 868)	218 061	3 651 050	
Avances et acomptes				
TOTAL		**1 107 206**	**68 528 527**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		11 772	2 409 446	
TOTAL		**11 772**	**2 409 446**	
TOTAL GENERAL		**1 118 978**	**74 202 973**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	44 286 188	5 196 324	711 069	48 771 443
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	1 633 612	50 015	7 269	1 676 358
Emballages récup. et divers				
	45 919 800	**5 246 339**	**718 338**	**50 447 801**
TOTAL GENERAL	**45 919 800**	**5 246 339**	**718 338**	**50 447 801**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements derogatoires	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretienset grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 716 397	639 694	121 788		3 234 303
TOTAL II	**2 716 397**	**639 694**	**121 788**		**3 234 303**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**2 716 397**	**639 694**	**121 788**		**3 234 303**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		134 977	121 788		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		504 717			
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 409 446		2 409 446
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1005	1005	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 196 836	1 196 836	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 990 453	1 990 453	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	2 054 260	2 054 260	
Charges constatées d'avance	2 938 742	2 938 742	
TOTAL	**10 590 742**	**8 181 296**	**2 409 446**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 726 274	3 726 274		
Personnel et comptes rattachés	862 601	862 601		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	368 450	368 450		
Impôts sur les bénéfices	407 723	407 723		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 395 738	1 395 738		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	893 703	893 703		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 921 399	1 921 399		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	86 019	86 019		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**9 661 907**	**9 661 907**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Variation détaillée des stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
	01/31/2020	02/01/2019	Montant	%
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	21 546 526	21 583 936	(37 410)	(-0.17)
Approvisionnements				
Matières première				
Autres approvisionnements	574 009	452 136	121 873	26.95
TOTAL	**22 120 535**	**22 036 072**	**84 463**	**0.38**
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL				
Production stockée (ou déstockage de production)	**22 120 535**	**22 036 072**	**84 463**	**0.38**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 01/31/2020	Exercice clos le 01/31/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 01/31/2020	Exercice clos le 01/31/2019
Charges d'exploitation	2 938 742	2 610 301
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**2 938 742**	**2 610 301**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 01/31/2020	Exercice clos le 01/31/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 598 988	1 709 325
Dettes fiscales et sociales	1 951 481	2 825 941
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 921 399	268 658
Autres dettes		
TOTAL	**5 471 868**	**4 803 834**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 01/31/2020	Exercice clos le 01/31/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**1.598.988**	**1 709 235**
408000 Fournisseurs - Factures à recevoir -Autres	1 424 922	1 371 659
408001 Fournisseurs - Factures à recevoir -Magasins	140 851	290 189
408100 Fournisseurs - Factures à recevoir -Fournitures	33 215	47 387
Dettes fiscales et sociales	**1 951 481**	**2 825 941**
428200 Dettes provisionnées pour congés à payer	750 581	1 010 552
428600 Autres charges à payer	60 408	37 073
438200 Charges sociales sur congés à payer	249 958	336 533
448600 Charges à payer	164 193	326 839
448610 Charges à payer - CVAE & CFE	726 341	1 114 944
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**1 921 399**	**268 658**
408400 Fournisseurs - Factures à recevoir - Actif Immobilisé	1 921 399	268 658
Autres dettes		
TOTAL	**5 471 868**	**4 803 834**

Détail du résultat exceptionnel

Détail du Résultat Exceptionnel	Charges	Le Revenu
Sur opération de gestion		
Charges sur ajustements lien au magasin et pertes diverses	29 705	610
Sur opération de capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	675 526	
TOTAL	**705 231**	**610**

Composition du capital Social

Postes Concernes	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 250 000	1	7 250 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	7 250 000	1	7 250 000

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres à la clôture de l'exercice antérieur avant affectations	57 624 845
Affectation du résultat a la situation nette par l'AGO	1 449 520
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**59 074 365**
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apport rétroactifs	**59 074 365**
Variations du capital	
Variations des primes, réserves, report a nouveau	
Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions règlementées et subvention s d'équipement	
Autres variations	110 136
Variations en cours d'exercice	110 136
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	**59 184 501**
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	110 136
Dont variations dues a d e s modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	110 136

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Libellé	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	(157 861)	(142 788)	(15 073)
Résultat exceptionnel (y compris participations)	1 311 329	1 186 120	125 210
Résultat comptable	1 153 468	1 043 332	110 136

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées :		
- Amortissements dérogatoires		
- Provision pour hausse des prix		
- Provision pour fluctuation des cours		
Autres:		
- TASCOM	15 112	4 231
TOTAL	**15 112**	**4 231**
Allègements		
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :		
- Provision pour congés payés		
- Participation des salariés		
- Provision pour remise en état des locaux	2 833 128	793 276
- Provision relative aux retours des marchandises	103 487	28 976
- Provision relative aux cartes cadeaux	297 689	83 353
Autres:		
- Provision ORGANIC	3 965	1 110
TOTAL	**3 238 268**	**906 715**

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	341	
3Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**343**	

Associé unique

Dénomination sociale Siege social	Montant capital	% détenu
Abercrombie & Fitch Europe SAGL (CHF) Via Moree. 6850 MENDRISIO. SWITZERLAND	CHF 31 252 000	100
ABERCROMBIE & FITCH CO. (USD) Delaware 31-1469076. 6301 Fitch Path, New Albany, Ohio, USA	USD 44.983.000	100

ABERCROMBIE & FITCH (FRANCE) SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.250.000 euros
Siège social : 64-66 rue des Archives, 75003 Paris
501 602 916 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 7 JULLIET 2020

PRISES PAR VOIE DE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE COMPTE-TENU DES MESURES LIÉES À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 ET NOTAMMENT DES RESTRICTIONS LIÉES AUX RASSEMBLEMENTS ET AUX DÉPLACEMENTS IMPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT

LA SOUSSIGNÉE :

Abercrombie & Fitch Europe SAGL, dont le siège est sis Palazzo San Martino, Via Moree, 6850 Mendriso, Suisse, représentée par Madame Theresa Butler, dûment habilitée aux fins des présentes,

Associé unique (ci-après l'"Associé Unique") de la société Abercrombie & Fitch (France) SAS (ci-après la "Société"),

Prenant acte que :

- PricewaterhouseCoopers Audit, commissaire aux comptes titulaire, dûment informé des présentes, est absent et excusé,

- le représentant du comité social et économique, dûment informé des présentes, Monsieur Etienne Valbuena, est présent,

- le représentant du comité social et économique, dûment informé des présentes, Monsieur Franck Agbenou, est présent,

Déclare avoir pris connaissance des documents suivants :

- inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 janvier 2020 et comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 janvier 2020,
- rapport de gestion du président,
- rapports du commissaire aux comptes,
- texte des résolutions proposées par le président,

Ces documents ont été communiqués au représentant du comité social et économique, qui n'a pas fait d'observation.

Prenant également acte de l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2020,

- Affectation du résultat,
- Approbation des amortissements et des dépenses relevant de l'article 39-4 du Code Général des Impôts,
- Quitus au Président et au directeur général,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,

Puis adopte les décisions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Associé Unique,

- connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 janvier 2020,

- approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes de cet exercice qui se soldent par un bénéfice de 110.136 euros, et approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social clos le 31 janvier 2020, d'un montant de 110.136 euros, comme suit :

- dotation à la réserve légale, soit.....5.507 euros
- affectation du solde au compte "report à nouveau", soit..... 104.629 euros

L'Associé Unique rappelle, conformément à la loi, qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

TROISIÈME RESOLUTION

L'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2020 ne prennent en charge ni dépenses ni amortissements visés à l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Associé Unique donne quitus pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, à :

- Madame Theresa Butler, en qualité de Président et
- Monsieur Gregory Henchel, en qualité de Directeur Général.

CINQUIÈME DECISION

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention réglementée, soumise aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

SIXIÈME DECISION

L'associé unique,

constatant que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement PricewaterhouseCoopers Audit et Monsieur Jean-Christophe Georghiou, viennent à expiration à l'issue des décisions de l'Associé Unique délibérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2020,

décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers Audit, en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2026,

décide de ne pas renouveler Monsieur Jean-Christophe Georghiou, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'étant pas requise dès lors que le commissaire aux comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une personne morale unipersonnelle

SEPTIÈME RESOLUTION

L'Associé Unique **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités légales requises.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
Abercrombie & Fitch Europe SAGL
Représentée par Theresa Butler